



Info Boisbriand

La pandémie de COVID-19

PAGE 4

Nouvel horaire d'arrosage

PAGE 10

**Guide pour se préparer
aux inondations**

PAGE 6

**Inscription aux camps
de jour**

PAGE 12



COVID-19 :

Avant de vous déplacer, vérifiez la tenue des événements et des activités auprès de la Ville – boisbriand.ca – ou des organismes concernés.



Hôtel de ville

940, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 2J7

Tél. : 450 435-1954 • Téléc. : 450 435-6398

Horaires de l'accueil et du Service des loisirs :

lundi, 8 h 15 à 16 h 15, mardi au jeudi, 8 h 15 à 20 h, et vendredi, 8 h à 16 h

Horaires des services municipaux : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

- **Cabinet de la mairesse**, poste 216
- **Cour municipale**, poste 271
- **Direction générale**, poste 281
- **Génie**, poste 686
- **Greffé**, poste 225
- **Loisirs**, 450 437-2727
- **Service aux citoyens**, 450 435-1954
- **Ressources humaines**, poste 233
- **Technologies de l'information**, poste 231
- **Trésorerie**, poste 200
- **Urbanisme**, poste 356

Bibliothèque

901, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-7466 • Téléc. : 450 435-0627

Horaires : lundi au vendredi, 10 h à 21 h, et samedi et dimanche, 10 h à 17 h

Maison du citoyen et Centre communautaire

955, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 435-1954, poste 564 (préposé)

Réservation et horaires des salles :

450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Centre culturel

480, rue de Chavigny, Boisbriand J7G 2N6

Tél. : 514 262-5088 (préposé)

Réservation et horaires des salles :

Tél. : 450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Travaux publics

740, ch. de la Grande-Côte, Boisbriand J7G 3K7

Tél. : 450 437-4620 • Téléc. : 450 437-1917

Ligne verte, poste 444

Horaires : lundi au vendredi, 7 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30

Pépinière municipale

365, ch. de la Côte Sud, Boisbriand J7G 4H5

Tél. : 450 420-5260

Aréna

999, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Réservation et heures de glace :

Tél. : 450 437-2727 ou location@ville.boisbriand.qc.ca

Local d'équipement :

Tél. : 450 435-1954, poste 251

Chalet de la piscine du parc Pellerin

275, rue Pellerin, Boisbriand J7G 2B9

Tél. : 514 258-3029

L'@dabase

989, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7G 1W6

Tél. : 450 419-4580 • Téléc. : 450 419-4583

Horaires : mardi au jeudi, 15 h 30 à 19 h 30, vendredi, 17 h à 20 h, et samedi, 9 h à 17 h

Sécurité incendie

3305, boul. de la Grande-Allée, Boisbriand J7H 1H5

Tél. : 450 435-3385 • Téléc. : 450 435-1820

Horaires : lundi au jeudi, 8 h 15 à 12 h et 13 h à 16 h 15, et vendredi, 8 h à 12 h 15

Programme de secours adapté : poste 308

Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville

Tél. : 450 435-2421



TABLE DES MATIÈRES

Conseil	3
COVID-19	4
Inondations	6
Communauté	8
Environnement	9
Loisirs	11
Camps de jour	12
Programmation	14
Organismes	15
Culture/Bibliothèque	16
Aînés/Jeunesse	17
Développement économique	18

Suivez-nous!



Coordination :

Service des communications et relations publiques
450 435-1954, poste 275
infoboisbriand@ville.boisbriand.qc.ca

- Graphisme : PAR Design
- Impression : Imprimerie l'Empreinte • Tirage : 11 500 exemplaires
- Photographie : Yves Déry, Frank Jolin
- Révision : Annie Trudel
- Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada • ISSN 1708-587X

Cette publication est un bulletin municipal mensuel d'information publié par le Service des communications de la Ville de Boisbriand et distribué gratuitement à chaque résidence et commerce sur le territoire de la municipalité de Boisbriand. À noter que le masculin a été utilisé dans le but d'alléger la lecture. © Ville de Boisbriand, 2020. Toute reproduction totale ou partielle des textes et photos n'est permise qu'avec l'autorisation du Service des communications.

Prochaine parution : 13 mai 2020

Date de tombée : 9 avril 2020

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Au moment d'écrire ces lignes (délais d'impression et de distribution obligent), le mois d'avril vient à peine d'arriver. Je profite de ce numéro du bulletin pour m'adresser à vous tous, quel que soit le secteur où vous habitez. Au cours du dernier mois et comme partout ailleurs dans le monde, les élus et la direction de la Ville de Boisbriand ont été confrontés à une situation inédite : l'éclosion de la COVID-19. Rapidement, d'importantes décisions ont dû être prises pour protéger la santé de nos employés et de nos résidents, tout en maintenant nos services municipaux.

Les pages 4 et 5 résument tous les gestes posés par la Ville, conformément aux consignes du gouvernement, afin de limiter la propagation de cette maladie.

Ce que nous vivons collectivement bouleverse la base même de notre société : notre liberté, soudainement fragilisée par une mesure de confinement sans précédent, qui s'avère aussi notre seul salut face au nouveau virus. Accès aux parcs fermé, rassemblements interdits, isolement de nos aînés, ordonnance de confinement de la communauté juive hassidique; voilà autant de situations qui nous sont imposées et avec lesquelles nous devons composer du mieux que nous le pouvons. Cette crise n'épargne pas non plus nos commerces et nos entreprises, contraints de fermer leurs portes pour éviter que le virus se répande davantage. Mes pensées vont aussi aux travailleurs, soudainement privés de leur emploi. Aujourd'hui, je lance un appel à la solidarité, à l'entraide et à l'unité. Parce que seule la somme de tous nos confinements individuels mènera à une victoire collective contre cette pandémie. Malgré la fermeture de ses bâtiments municipaux, la Ville de Boisbriand poursuit ses activités et continue de répondre à ses citoyens. Seul un nombre réduit d'employés demeure sur place pour assurer les services essentiels : la collecte des déchets et des matières résiduelles, l'accès à l'eau potable, le traitement des eaux usées, les services d'urgence.

Le printemps et l'éloignement physique

S'il est une chose que la pandémie n'a pas réussi à freiner, c'est l'arrivée du printemps et l'espoir de jours meilleurs. Je vous le souhaite. Vous êtes nombreux à vous promener dans les rues de Boisbriand et c'est permis, tant que la consigne de garder en tout temps 2 mètres entre les marcheurs est respectée. Allez dehors, mais restez vigilants, et respectez les règles afin de limiter la propagation du virus. Et surtout, prenez soin de vous et de vos proches.

Semaine de l'action bénévole du 19 au 25 avril

La Semaine de l'action bénévole est l'occasion de célébrer nos bénévoles et de leur témoigner notre reconnaissance. Dans le contexte actuel de la pandémie, le bénévolat revêt une importance considérable. Nous devons plus que jamais faire preuve d'entraide et de solidarité.

Si vous souhaitez travailler comme bénévole et si vous avez besoin de bénévoles : jebenevole.ca

#Çavabienaller

Votre mairesse,



Marlene Cordato



François Côté
438 829-1300
District Sanche (1)



Érick Rémy
514 234-2949
District Dugué (2)



Christine Beaudette
514 884-9594
District Filion (3)



Jonathan Thibault
514 758-6538
District Dubois (4)



Daniel Kaeser
450 434-0004
District Brosseau (5)



Karine Laramée
514 898-9036
District Labelle (6)



Jean-François Hecq
514 219-9779
District Desjardins (7)



Lori Doucet
514 971-1188
District Dion (8)
Mairesse suppléante



la collecte



Collecte de sang de Héma-Québec à Boisbriand

Dans le contexte de la pandémie de la COVID-19, la Ville de Boisbriand tiendra sa collecte de sang annuelle sur deux jours **les 4 et 5 mai, entre 13 h et 20 h, à la Maison du citoyen. Les donateurs pourront faire un don de sang UNIQUEMENT sur rendez-vous (1 800 343-7264 – option 3),** en vertu des mesures mises en place pour limiter la propagation de la COVID-19.

Pour plus d'information : 1 888 666-HEMA ou hema-quebec.qc.ca.

Héma-Québec rappelle que toute personne ayant fait un séjour hors Canada (à l'exception de la portion continentale des États-Unis et de l'Europe) doit **attendre 21 jours avant de faire un don de sang.** Pour tous les autres séjours hors Canada, les donateurs doivent se soumettre à la consigne d'isolement volontaire de 14 jours émise par le gouvernement du Québec et ne pas se présenter à la collecte.



Prochaine séance
du conseil :

Le 5 mai à 19 h 30, à la salle du conseil municipal

COVID-19 :

Pour toute question sur la pandémie, composez sans frais le 1 877 644-4545.

La Ville de Boisbriand prend très au sérieux la situation liée au coronavirus. Afin de limiter sa propagation, elle se conforme aux recommandations émises par le gouvernement du Québec en mettant en place différentes mesures.

Note : Le contenu de cette page est à jour au 2 avril, soit au moment de mettre sous presse.

Consultez régulièrement la page consacrée à la COVID-19 au www.boisbriand.ca » Services » COVID-19 État de la situation. Une mise à jour sera effectuée au fur et à mesure de l'évolution de la situation.

Bâtiments municipaux

Depuis le 13 mars, tous les bâtiments municipaux sont fermés aux visiteurs et ils le resteront jusqu'à nouvel ordre : l'hôtel de ville, la bibliothèque, la Maison du citoyen (incluant tous ses locaux annexes), le centre culturel, l'aréna municipal (incluant l'Atelier du pro), les ateliers municipaux, L'@dabase et la caserne de pompiers.

Malgré ces fermetures, les employés continuent d'assumer leurs fonctions en télétravail et répondent aux demandes par téléphone et en ligne. Vu les circonstances actuelles, notez que le temps de réponse peut être plus long qu'à l'habitude.

Un nombre réduit d'employés demeure en poste sur place pour assurer les services jugés essentiels. Par mesure préventive, ces employés ont des horaires différents afin de minimiser le nombre de personnes au même endroit au même moment.

Parmi les services essentiels à la population, notons entre autres les collectes des déchets et des matières résiduelles, la production d'eau potable, le traitement des eaux usées et les services d'urgence.

Bibliothèque municipale

La chute de dépôt de documents est fermée jusqu'à nouvel ordre. Aucuns frais de retard ne seront perçus pour les documents devant être retournés le 14 mars ou après.

Activités, événements et programmation

L'ensemble des activités et événements prévus au calendrier sont annulés, depuis le 13 mars, jusqu'à nouvel ordre.

Les sessions d'hiver et de printemps sont aussi officiellement annulées.

Remboursement ou crédit

Chaque participant à la session d'hiver recevra un remboursement ou un crédit, au prorata des semaines restantes de la session.

Inscription aux camps de jour

À ce jour, et sauf avis contraire, la Ville de Boisbriand maintient l'inscription des camps de jour, à compter du MARDI 28 avril dès 19 h. Afin d'aider les familles, de nouvelles modalités de paiement échelonnées sur plusieurs versements seront mises en place. Les détails de cette nouvelle mesure seront ultérieurement publiés sur le site Internet et la page Facebook de la Ville.

L'inscription pour la programmation des activités aquatiques, de tennis et de planche à roulettes, dès le 21 avril, 18 h, est également maintenue.

Constats d'infraction

Il est possible d'effectuer un paiement en ligne par Constats Express sans frais supplémentaires jusqu'à nouvel ordre.

Consultations publiques

La Ville suspend l'ensemble des consultations nécessitant la présence de citoyens de même que les référendums et les tenues de registre pour une période indéterminée.

Cour municipale

Tous les dossiers en matière pénale, statutaire et réglementaire, incluant les requêtes en rétractation de jugement, sont reportés.

En matière criminelle, toute personne défenderesse dans un dossier doit se présenter ou se faire représenter par un avocat. Les personnes ayant reçu une assignation comme témoin doivent communiquer avec la cour au 450 435-1954, poste 271 avant de se présenter. Seules les procédures urgentes seront traitées. Les personnes concernées seront avisées. Le tout est en vigueur pour une période indéterminée.

Avant de vous déplacer, il est recommandé de communiquer avec la cour municipale à cour@ville.boisbriand.qc.ca ou par téléphone 450 435-1954, poste 271.

Matières résiduelles

Les collectes prévues au calendrier sont maintenues. Toutefois, il est demandé de déposer les bacs en bordure de rue AU PLUS TARD la veille de la collecte, afin de limiter les risques d'exposition des équipes qui assurent les collectes.

Le Centre de multirecyclage, situé à Sainte-Thérèse, est fermé jusqu'à nouvel ordre, en conformité avec les consignes émises par le gouvernement. Cette mesure vise notamment à protéger les préposés qui y travaillent ainsi que les citoyens qui s'y rendent.

Ligne téléphonique 2-1-1

Communiquez sans frais rapidement avec des conseillers afin de connaître les ressources sociocommunautaires et publiques offertes. Bien que les conseillers ne répondent pas aux urgences de santé liées à la COVID-19, ils peuvent vous guider vers des ressources pour atténuer l'anxiété qui peut y être associée.

Confidentiel, 7 jours par semaine, de 8 h à 18 h. Aussi accessible en ligne au www.211qc.ca.

Système automatisé de messagerie

La Ville de Boisbriand dispose d'un système automatisé de messagerie (SAM) visant à vous informer lors de :

- mesures d'urgence;
- actions en sécurité civile;
- situations majeures (p. ex. : avis d'ébullition, coupures d'eau, etc.);
- avis d'interdiction de stationner (stationnement hivernal de nuit).

Inscrivez-vous au www.boisbriand.ca » *Services en ligne* ou mettez à jour vos informations pour recevoir les avis.

Aires de jeu et plateaux sportifs

Jusqu'à nouvel ordre, l'accès est fermé aux installations suivantes, en raison des consignes du gouvernement du Québec qui interdit tout rassemblement intérieur et extérieur :

- aires de jeu (18 mois à 5 ans et 6 à 12 ans);
- terrains de basketball;
- terrains de volleyball;
- site de planche à roulettes;
- piste de vélo BMX;
- plateaux sportifs (baseball, balle-molle, pétanque, pickleball, soccer, tennis, etc.);
- stations d'exercices extérieurs du parc Régional;
- parcs canins.

L'accès aux parcs demeure permis à condition de respecter la consigne de distanciation sociale de 2 mètres.



Message important

Taxes municipales : suspension des intérêts et report des dates d'échéance

Suspension des intérêts

En raison de la situation actuelle, la Ville de Boisbriand annonce qu'aucun intérêt ne courra sur les comptes de taxes municipales 2020 pour la période du **24 mars au 6 juillet 2020**.

Mentionnons que le taux d'intérêt à 0 % s'applique uniquement pour cette période déterminée, et ce, pour les comptes de taxes et droit sur mutation émis en 2020. Par conséquent, les citoyens n'ayant pas effectué le premier versement du 5 février 2020 devront payer l'intérêt pour la période du 6 février au 24 mars 2020.

Report des dates d'échéance

La Ville reporte aussi les versements du 5 mai et du 3 août de deux mois, c'est-à-dire les 6 juillet et 5 octobre 2020. Les personnes ayant déjà envoyé des chèques postdatés et qui souhaitent en modifier la date d'encaissement doivent communiquer directement avec le Service de la trésorerie au 450 435-1954, poste 200. À défaut de le faire, les chèques seront encaissés à la date initialement inscrite.

La Ville rappelle que ces reports de paiement ne comprennent pas ceux relatifs aux constats d'infraction et aux services offerts tels que les raccordements, les permis, les locations de salles ou d'équipement, etc.

Nous espérons que cette mesure d'atténuation donnera un certain répit aux citoyens ainsi qu'aux propriétaires d'entreprises et de commerces situés à Boisbriand.

— La mairesse Marlene Cordato



Zone inondée à Boisbriand, mai 2019

Conseils de prévention et consignes de sécurité en cas d'inondation

La Ville de Boisbriand se prépare à la saison des crues printanières et invite la population à suivre ces conseils de prévention et de sécurité.

En raison de la pandémie liée à la COVID-19 et des mesures de confinement mises en place, les citoyens sont priés de prendre note que la Ville n'érigera pas de poste de commandement. Il ne sera pas possible non plus d'offrir le transport aux sinistrés ni d'ouvrir un centre d'hébergement.

Avant une inondation

- Surveillez la crue des eaux au geoegl.msp.gouv.qc.ca/adnv2.
- Vérifiez le bon fonctionnement de votre pompe submersible et de votre clapet antiretour.
- Préparez-vous une trousse d'urgence. Elle doit contenir les articles nécessaires pour permettre à votre famille de subsister pendant les trois premiers jours d'un sinistre.
- Déménagez vos meubles et effets personnels à l'étage supérieur.
- Protégez les ouvertures de votre demeure à l'aide de digues¹.
- En cas de situation critique, obstruez les conduites d'égout du sous-sol (toilette, douche et lavabo) et fermez ensuite l'électricité.



Pendant une inondation

- Si vous utilisez une génératrice, respectez les règles d'installation et d'utilisation.
- Si l'eau commence à envahir votre domicile, ne touchez à rien et composez le 9-1-1. Communiquez ensuite avec Hydro-Québec au 1 800 790-2424 pour faire interrompre le service d'électricité.
- Évitez de vous déplacer en véhicule dans un secteur inondé.
- **Quittez votre domicile si le niveau d'eau l'oblige ou si les autorités le demandent.** Prenez avec vous les articles essentiels pour chacun des membres de votre famille : médicaments, articles d'hygiène personnelle, vêtements de rechange, couvertures, argent, pièces d'identité, clés de voiture et de maison, lait, biberons et couches pour bébé, appareils électroniques et cordons d'alimentation, articles nécessaires au bien-être des personnes ayant des besoins particuliers... De plus, assurez-vous de mettre vos animaux de compagnie en sécurité.



Comment faire une digue de sacs de sable?

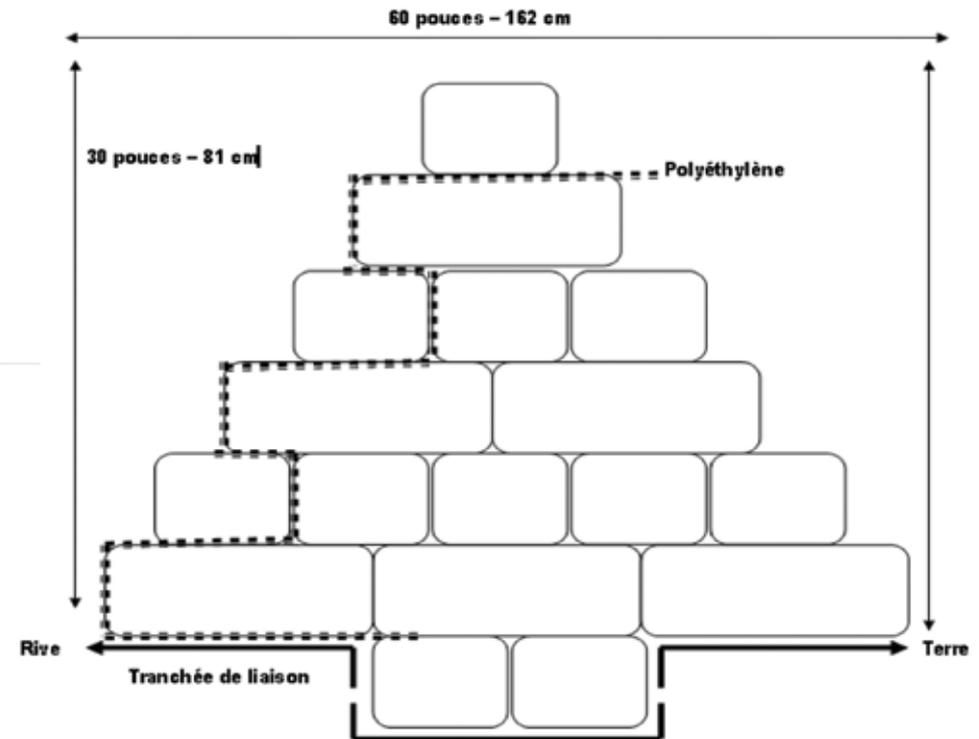
- Placez les sacs de sable de la première rangée perpendiculairement à l'axe du mur ou de la rive. Pour aider à maintenir la digue en place face à la pression de l'eau, il est préférable de creuser une tranchée et de s'en servir comme fondation.
- Les sacs ne doivent pas être complètement pleins. Ainsi, ils épousent la forme des sacs voisins et tiennent mieux en place.
- Chaque rangée doit être placée à angle droit de la rangée du dessous et de la rangée suivante. Cette disposition en alternance renforce la stabilité de l'ouvrage.



Afin de maximiser l'étanchéité de la digue, il est recommandé d'y ajouter une pellicule de polythène, vendue dans les centres de rénovation. Pour être efficace, cette membrane doit être placée depuis le sol jusqu'à l'avant-dernière rangée de sacs et former des « S » successifs comme suggéré dans le schéma ci-contre.

Après une inondation

- Faites vérifier l'installation électrique et les appareils de chauffage par des spécialistes.
- Nettoyez les pièces contaminées et stérilisez les articles de cuisine à l'eau bouillante ou avec une solution composée d'une partie de produit à blanchir au chlore et de quatre parties d'eau.
- Jetez tous les aliments et les médicaments qui ont été touchés par l'eau contaminée.
- Faites un inventaire complet des dommages et transmettez l'information à votre assureur.
- Apportez vos déchets au centre de multirecyclage pendant les heures d'ouverture habituelles, ou jetez-les lors de la collecte des déchets domestiques volumineux, ou louez un conteneur à déchets auprès d'une entreprise privée.



¹ Des sacs de sable seront fournis aux citoyens qui en feront la demande au Service des travaux publics. Les gens sont invités à planifier la construction de leur digue avec un nombre restreint de personnes de leur entourage.

Démantèlement de la digue

- La Ville procèdera à la collecte des sacs qui seront placés en bordure de la rue.

Si vous désirez conserver les sacs de sable, vous devez :

- défaire votre digue;
- surélever les sacs du sol et les protéger du soleil pour les entreposer.

Pour plus d'information

L'état de la situation de même que les consignes pour se préparer en cas d'inondation sont affichés sur le site Internet du gouvernement du Québec : www.quebec.ca/securite-situations-urgence/urgences-sinistres-risques-naturels/inondation/

COVID-19 :

Avant de vous déplacer, vérifiez la tenue des événements et des activités auprès de la Ville – boisbriand.ca – ou des organismes concernés.

**Abri d'auto temporaire (tempo)**

Bien que les abris d'auto temporaires devaient être enlevés pour 1^{er} avril, ils seront tolérés jusqu'au 1^{er} juin.

**COVID-19 :****Encan municipal**

L'encan municipal annuel qui devait avoir lieu au mois de mai est annulé.

**Ventes-débarras**

Les ventes-débarras seront autorisées les fins de semaine suivantes, de 8 h à 20 h :

- 13 et 14 juin
- 11 et 12 juillet
- 5 au 7 septembre
- 10 au 12 octobre

Aucun permis ni aucune affiche ou inscription n'est nécessaire. Toutefois, si vous le désirez, vous pouvez inscrire votre vente-débarras sur une liste au www.boisbriand.ca, et ce, deux semaines avant l'événement. Consultez le règlement complet sur le site Internet de la Ville de Boisbriand.

**COVID-19 :****Les ventes-débarras du 16 au 18 mai sont annulées.**

Celles prévues de juin à octobre seront autorisées uniquement si la période de distanciation sociale imposée par le gouvernement du Québec est terminée.

Ramassage des amas de pierre et de résidus

Vous nettoyez le bord de la rue devant votre propriété? Communiquez avec la Ville afin de faire ramasser les amas de pierre et de résidus. Il est d'ailleurs maintenant possible de faire une requête en ligne à cette fin au www.boisbriand.ca » *Services en ligne* » *Requêtes*, ou encore par téléphone au 450 437-4620, poste 852. Le service est offert jusqu'au 15 mai. Vous pouvez aussi les garder et les utiliser comme abrasif l'hiver prochain.

Ménage du printemps

Suivez le ménage printanier de la Ville en temps réel. Rendez-vous au www.boisbriand.ca » *Services en ligne* » *Balais de rue en temps réel*. Vous accéderez ainsi à une carte interactive vous permettant de suivre les déplacements des balais de rue.

Dès que les conditions météo le permettent, ces balais mécaniques et un arrosoir de rue effectuent un premier nettoyage des voies de circulation. Les trottoirs, pistes cyclables, débarcadères d'autobus, corridors scolaires et grandes artères sont nettoyés en priorité. Une deuxième tournée parachèvera le premier nettoyage. Un nettoyage ponctuel des rues et des pistes cyclables ainsi qu'une vérification périodique des secteurs en construction sont aussi réalisés pendant la saison.

Balais en temps réel

Terrains endommagés par le déneigement

Votre terrain privé a été endommagé par les travaux de déneigement? Communiquez avec le 450 437-4620 avant le 15 mai pour en aviser le Service des travaux publics. Les demandes seront analysées et, si les dommages ont été causés par les opérations de déneigement, elles seront acheminées à l'entrepreneur responsable des réparations.

Si la météo le permet, les travaux seront terminés vers la fin de juin.

Appel de candidatures

Commission de l'environnement

Vous avez un intérêt pour les enjeux environnementaux et vous désirez contribuer au volet écoresponsable de la ville?

La Commission de l'environnement est à la recherche de deux personnes pour participer aux rencontres en soirée (8 à 10 par année).

Intéressé? Remplissez le formulaire au www.boisbriand.ca d'ici le 31 mai.

Impliquez-vous auprès de votre municipalité, car la ville se construit avec vous!

Collecte de retailles de cèdre gratuite

Pour vous inscrire à ce service, communiquez avec la Ligne verte au 450 435-1954, poste 444.

Du 1^{er} mai au 31 octobre

Collecte de branches gratuite

Nouveau! Vous pouvez maintenant faire votre inscription obligatoire en ligne. Rendez-vous au www.boisbriand.ca » Services en ligne » Requêtes, ou installez l'application Voilà! Signalement sur votre téléphone intelligent. Il est toujours possible de vous inscrire par téléphone, au 450 435-1954, poste 444.

Du 1^{er} mai au 31 octobre



Le retour du bac brun chaque semaine

La collecte hebdomadaire des matières compostables est recommencée depuis le 31 mars. Voici un aide-mémoire pour vous rappeler quelles matières sont acceptées dans le bac brun :

- Tout ce qui se mange (ou qui fait partie d'un aliment)
- Les résidus de jardin
- Le papier et le carton souple ou souillé par des aliments

Collecte avec surplus de résidus verts

Semaines du 10, 18 et 24 mai selon votre jour de collecte

Ce printemps, les surplus de matières compostables, placés à côté des bacs, seront acceptés dans les contenants suivants :

- Récipient rigide à poignée marqué d'un V
- Sac de papier
- Boîte de carton
- Sac de plastique transparent*



* Les sacs de plastique sont acceptés SEULEMENT lors des collectes spéciales avec surplus et doivent être placés à l'extérieur des bacs. Ces sacs constituent l'option la moins écologique puisqu'ils doivent être retirés manuellement et produisent un déchet supplémentaire.



La collecte de matières recyclables en temps de pandémie

La pandémie de COVID-19 a même bouleversé le service de collecte de matières recyclables. Voici la situation pour Tricentris et les mesures prises depuis le début de la crise.

Les matières que vous placez dans votre bac y demeurent généralement quelques jours avant d'être collectées par le camion. Une fois rendues au centre de tri, elles demeurent désormais dans une aire d'attente pendant cinq jours avant de faire leur entrée dans l'usine, afin de limiter les chances de propagation du virus dans les installations.

Le port d'équipement de protection personnelle est renforcé (masque, gants, bouchons, lunettes), les produits sanitaires nécessaires sont fournis (savon, désinfectant sans eau, papier à main, lingettes désinfectantes) et les employés ont été rencontrés afin de leur rappeler les règles d'hygiène respiratoire (tousse dans son coude, se laver les mains, etc.). Les postes de travail, la cafétéria et les salles de repos ont été réaménagés de façon à assurer une distance sociale entre chaque employé, et toutes les aires communes sont désinfectées avant et après chaque période de repos.

Attention : Les lingettes, les gants et les masques souillés doivent absolument être jetés aux ordures dans des sacs scellés.

Exceptionnellement, les mouchoirs doivent être jetés aux ordures dans des sacs scellés afin d'éviter d'exposer inutilement les travailleurs du site de compostage.



ARROSAGE RÉGLÉMENTÉ

HORAIRE D'ARROSAGE EN VIGUEUR

DU 15 AVRIL AU 15 OCTOBRE

Information :
www.boisbriand.ca

Règlement municipal sur la qualité de vie



Nouvel horaire d'arrosage

Arrosage automatique		Arrosage mécanique	
Mardi	Vendredi	Lundi et jeudi	Mardi et vendredi
Adresses impaires entre 3 h et 4 h 30	Adresses impaires entre 3 h et 4 h 30	Adresses impaires entre 21 h et 23 h	Adresses paires entre 21 h et 23 h
Adresses paires entre 4 h 30 et 6 h	Adresses paires entre 4 h 30 et 6 h		

Automatique : arroseur programmable enfoui

Mécanique : arroseur ouvert et fermé manuellement

Manuel : pistolet – **permis en tout temps**

Journée de l'environnement



COVID-19 :

La Journée de l'environnement habituellement prévue à la fin du mois de mai est annulée.



Poules urbaines

En raison des mesures préventives entourant la COVID-19, aucun atelier sur la possession de poules pondeuses chez soi ne sera offert ce printemps. Par conséquent, la formation offerte par la Ville, habituellement obligatoire pour l'obtention d'un permis, ne sera pas nécessaire pour garder des poules et implanter un poulailler en 2020.

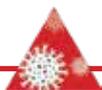
Inscription : 450 435-1954, poste 356

Service des loisirs

Heures d'ouverture : lundi, 8 h 15 à 16 h 15, mardi au jeudi, 8 h 15 à 20 h, et vendredi, 8 h à 16 h

Carte-loisirs

La carte-loisirs est gratuite pour tous les citoyens de Boisbriand. Elle est obligatoire pour s'inscrire aux activités du Service des loisirs et des organismes communautaires, culturels et sportifs de Boisbriand. De plus, elle donne accès au service de prêt et aux activités de la bibliothèque municipale, de même qu'au Parc du Domaine Vert. Elle permet aussi de se procurer la carte piscine Boisbriand, pour profiter du Complexe aquatique Saint-Eustache.



COVID-19 :

Nouvelle carte et renouvellement

Nouvelle carte-loisirs (première)

En raison de la fermeture de l'hôtel de ville jusqu'à nouvel ordre, une nouvelle procédure a été mise en place pour l'obtention d'une carte. Envoyez un courriel à inscription@ville.boisbriand.qc.ca en y joignant une pièce justificative prouvant votre lieu de résidence.

Renouvellement

Le détenteur d'une carte-loisirs peut procéder au renouvellement en ligne un mois avant sa date d'échéance. Pour ce faire, rendez-vous au www.boisbriand.ca » Services en ligne » Inscription aux activités » Se connecter. Ce lien vous mènera à votre compte personnel ou familial. Il suffit simplement de téléverser une pièce justificative prouvant votre lieu de résidence ainsi qu'une photo récente (pour les 17 ans et moins). La carte-loisirs sera ainsi renouvelée sans frais pour une période de deux ans.

Inscription aux activités de loisirs

Seule l'inscription en ligne est acceptée. Pour vous inscrire, rendez-vous au www.boisbriand.ca » Services en ligne » Inscription aux activités » Se connecter. Si vous ne possédez pas de code d'utilisateur, cliquez sur « Créer mon dossier » et suivez la procédure.

Important : Pour s'inscrire en ligne, chaque personne doit posséder une carte-loisirs valide et un compte d'accès personnel (code d'utilisateur).

Modalités de paiement

Le paiement des inscriptions aux activités du Service des loisirs et des organismes doit être effectué en totalité, par carte de crédit, au moment de l'inscription.

Information : inscription@ville.boisbriand.qc.ca



COVID-19 :

Avant de vous déplacer, vérifiez la tenue des événements et des activités auprès de la Ville – boisbriand.ca – ou des organismes concernés.

Camps de jour 5 à 13 ans

Inscription le **MARDI 28 avril, dès 19 h**, au www.boisbriand.ca »
Services en ligne

Inscriptions

Assurez-vous d'avoir en main la carte-loisirs valide des jeunes à inscrire. Pour l'obtention d'une première carte, consultez la nouvelle procédure en page 11.

La liste complète incluant la description des activités est accessible en ligne au www.boisbriand.ca » *activités* » *Programmation des activités*.

Âges admissibles

Tous les camps de jour s'adressent aux jeunes âgés de 6 à 12 ans, à l'exception du camp 5-7 qui s'adresse exclusivement aux jeunes de 5 à 7 ans et de ceux portant la mention « 13 » qui s'adressent aux jeunes âgés de 6 à 13 ans.

Tarification

- **Camp Méli-mélo (camp non spécialisé sans sortie)**
semaine de 4 jours 52 \$
semaine de 5 jours 64 \$
- **Camps 5-7 ans et Toucamp (camps non spécialisés avec une sortie)**
semaine de 4 jours 72 \$
semaine de 5 jours 89 \$
- **Autres camps (camps spécialisés avec une sortie)**
semaine de 4 jours 80 \$
semaine de 5 jours 100 \$
- **Service de garde 5-13 ans (à la semaine seulement)**
semaine de 4 jours 30 \$
semaine de 5 jours 35 \$

Veillez noter que les camps spécialisés ont comme objectif d'initier les jeunes à l'activité en question – les jeunes de tous les niveaux d'habileté sont donc en mesure d'y participer.

Accompagnement aux camps de jour

Les parents de jeunes de 5 à 13 ans (au 30 septembre) qui ont des besoins particuliers et qui n'ont pas présenté de demande d'accompagnement avant la date limite du 28 février sont invités à contacter Anne-Catherine Côté au 450 437-2727 afin qu'elle puisse traiter votre demande selon les disponibilités du personnel.

Camps 5 à 13 ans

22 au 26 juin (4 jours)

Camp 5-7
Multisport
Méli-mélo
Toucamp
Cheerleading (13)
Cirque
Animazoo

29 juin au 3 juillet

Camp 5-7
Multisport
Méli-mélo
Toucamp
Cheerleading (13)
Cirque
Arts visuels
Animazoo
Fab Lab (13)

6 au 10 juillet

Camp 5-7
Multisport
Méli-mélo
Toucamp
Cheerleading (13)
Cirque
Robotique (13)
Animazoo
Tennis (13)

13 au 17 juillet

Camp 5-7
Multisports
Méli-mélo
Toucamp
Cuisine
Théâtre
Arts visuels
Robotique (13)
Splash (13)

20 au 24 juillet

Camp 5-7
Multisport
Méli-mélo
Toucamp
Cuisine
Danse
Céramique
Science (13)
Fab Lab (13)

27 au 31 juillet

Camp 5-7
Multisport
Méli-mélo
Toucamp
Danse
Céramique
Science (13)

3 au 7 août

Camp 5-7
Multisport
Méli-mélo
Toucamp
Médiéval (13)
Cuisine
Céramique
Science (13)

10 au 14 août

Camp 5-7
Multisport
Méli-mélo
Toucamp
Bande dessinée
Magie (13)
Plein air (13)
Tennis (13)
Robotique (13)

17 au 21 août

Camp 5-7
Multisport
Méli-mélo
Toucamp
Bande dessinée
Dek-hockey (13)
Plein air (13)
Tennis (13)

Activités 11 à 15 ans

Semaines thématiques

Tarifs non-résidents disponibles

6 au 10 juillet

Camp cinéma et effets spéciaux



Une semaine complète pour expérimenter et découvrir l'envers du décor. Création, confection, compréhension, exploration, expérimentation de diverses techniques utilisées au cinéma et, pour terminer, réalisation d'un court métrage en groupe.

Coût : 125 \$

13 au 17 juillet

Jeux vidéo



Création d'un jeu sur ordinateur

Coût : 125 \$

6 au 10 juillet

Camp des chefs



Initiation à la cuisine et occasion parfaite pour concocter une grande variété de repas santé tout en apprenant les techniques de base ainsi que l'utilisation de l'équipement et des ustensiles de cuisine en toute sécurité.

Coût : 175 \$

10 au 14 août

Fab Lab



Pour les geeks en herbe : réalité virtuelle, électronique, robotique, programmation et conception (écran vert, jeux vidéo, design sur vinyle, codage).

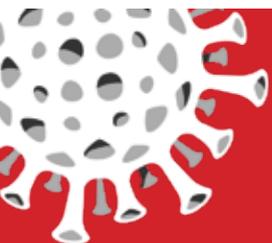
Coût : 125 \$

Sorties à la carte (11-15 ans et familial)

Tarifs non-résidents disponibles

Date	Sortie	Coût	
20 juin	Arc-Attaque	Jeune 25 \$	Adulte 35 \$
23 juillet	La Ronde	Jeune et adulte 40 \$	
7 août	Paintball	Jeune et adulte 70 \$	
20 août	Super Aqua Club	Jeune 30 \$	Adulte 40 \$





COVID-19 :

Avant de vous déplacer, vérifiez la tenue des événements et des activités auprès de la Ville – boisbriand.ca – ou des organismes concernés.



Inscription en ligne au www.boisbriand.ca

Début des inscriptions : 21 avril | 18 h

- Activités aquatiques
- Tennis
- Planche à roulettes (cours d'initiation)

Rendez-vous au www.boisbriand.ca » activités » Programmation des activités pour connaître la programmation complète.

Piscine du parc Pellerin

La programmation aquatique et les informations sur la piscine extérieure du parc Pellerin sont disponibles au www.boisbriand.ca.

Cours de natation (certifiés de la Croix-Rouge) et activités aquatiques – Jeunes

- **Préscolaire (12 à 36 mois) avec parent**
Niveaux : Étoile de mer, Canard, Tortue de mer
- **Préscolaire (3 à 6 ans) sans parent**
Niveaux : Loutre de mer, Salamandre, Poisson-lune, Crocodile, Baleine
- **Junior (5 à 16 ans)**
Niveaux 1 à 10
- **Plongeon**
- **Water-polo**

Activités aquatiques – Adultes

- Aquaforme (50 ans et +)
- Entraînement en longueurs

Complexe aquatique Saint-Eustache

Les activités de la programmation et le bain libre du Complexe aquatique Saint-Eustache sont accessibles à tous les Boisbriannais. Pour bénéficier de l'installation, vous devez vous procurer une carte piscine Boisbriand en vous présentant avec votre carte-loisirs. Consultez le www.saint-eustache.ca pour connaître les informations et les modalités inhérentes au bain libre et aux inscriptions.



COVID-19 :

Renseignez-vous sur la réouverture du Complexe auprès de la Ville de Saint-Eustache.



Planche à roulettes

Cours d'initiation – Jeunes de 6 à 17 ans

Session d'automne du 5 septembre au 10 octobre
Inscription : www.boisbriand.ca

Programmation spéciale

Soirées spéciales SK8

Animation par une équipe de Technical Skateboards
3 juillet et 21 août | 18 h à 21 h

Skatefest familial

6 juin | 12 h à 17 h

Remis au lendemain en cas de mauvais temps

Tennis – Jeunes et adultes

Session été : 22 juin au 6 septembre



Mini-tennis

- Cours de mini-tennis parent et enfant de 4 à 8 ans
- Cours de mini-tennis pour les 5 et 6 ans

Tennis – Jeunes

Cours pour jeunes de 7 à 17 ans

Équipes de compétition junior (8 à 17 ans)

Des équipes compétitives formées de jeunes de 8 à 17 ans évoluent dans la Ligue de tennis junior des Laurentides.



COVID-19 - Camp de sélection :

Aucune inscription à l'avance. En raison de la pandémie, le camp de sélection est reporté à une date indéterminée.

L'inscription des participants se fera à la suite de la confirmation des places au sein de l'une des équipes de compétition. Plus de détails dans la programmation.

Information : cbwauthier@ville.boisbriand.qc.ca

Tennis – Adultes

Cours pour adultes et adolescents de 16 ans et plus.

Ligue de tennis pour adultes

Trois niveaux de jeu : débutant, intermédiaire et avancé

Équipe compétitive pour adultes (inscription obligatoire)

Après les inscriptions, les entraîneurs vous transmettront toutes les informations sur la formation des équipes, la ligue et les coûts.





Camps de jour plein air – 5 à 13 ans
24 juin au 28 août

Camp de jour musical et artistique – 5 à 14 ans
1^{re} session : 29 juin au 17 juillet
2^e session : 3 au 21 août

Camp de jour extrême – 10 à 13 ans
29 juin au 28 août

Camp de jour extrême vélo de montagne – 10 à 13 ans
6 au 17 juillet et/ou 3 au 14 août

Camp aspirant moniteur – 15-16 ans
29 juin au 17 juillet et/ou 3 au 21 août

Inscription : domainevert.com
Information : animation@domainevert.com

Location

Location de salles, de chapiteaux et d'un chalet pour toutes occasions (activités d'entreprises, fêtes d'enfants et de famille).

Information : 450 435-6510 poste 231, domainevert.com



Le parcours est ouvert à l'année.
Journée spéciale thématique 2 pour 1 : 30 mai

Réservation requise : 450 433-9773

Révolution FC (nouveau club de soccer)

Camp de jour soccer
Début : 29 juin
Prix à la semaine : 175 \$

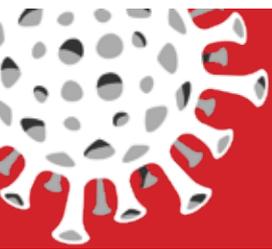
Inscription et information :
En ligne : www.csseigneurie.com
Par téléphone : 438 823-7488
Mode de paiement : Carte de crédit seulement



Semaine de l'action bénévole du 19 au 25 avril

La Semaine de l'action bénévole est l'occasion de célébrer et de reconnaître nos bénévoles. Profitons-en pour le faire chiquement puisque tout comme le nœud papillon, l'action bénévole ne se démode jamais et elle est accessible à tous, jeunes, aînés, hommes, femmes, enfants, de toutes origines, de tous les milieux, dans toutes les communautés.

Les bénévoles sont la force collective d'aujourd'hui et de demain. Leur implication est vitale pour le bien-être de la communauté. À Boisbriand, nous sommes conscients de cette force et nous tenons à remercier tous ceux et celles qui offrent leur temps avec passion afin que la ville rayonne!



COVID-19 :

Avant de vous déplacer, vérifiez la tenue des événements et des activités auprès de la Ville – boisbriand.ca – ou des organismes concernés.



Artistes recherchés

Vous êtes peintre, photographe ou artisan et désirez exposer vos œuvres dans les vitrines de la bibliothèque ou à la Maison du citoyen? Pour signifier votre intérêt ou pour en savoir plus, envoyez un courriel à art@ville.boisbriand.qc.ca.



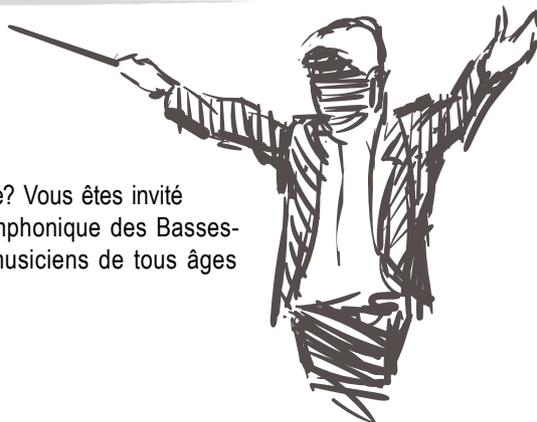
Un été tout en spectacles

Surveillez la sortie de l'Agenda culturel dans l'Info Boisbriand de juin. Encore cette année, de nombreux artistes vous attendent au parc Claude-Jasmin et dans différents autres parcs de la ville. Laissez-vous surprendre par la diversité de la programmation. Apportez votre chaise, l'accès est gratuit.

Orchestre symphonique des Basses-Laurentides

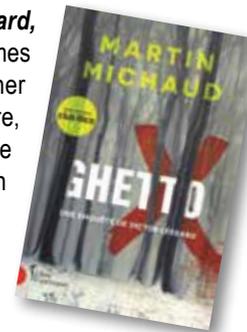
Vous êtes un musicien passionné? Vous êtes invité à vous joindre à l'Orchestre symphonique des Basses-Laurentides qui regroupe des musiciens de tous âges depuis plus de 11 ans.

Information : 514 466-9774



Des tonnes de nouveautés à la bibliothèque

Ghetto X – Une enquête de Victor Lessard, Martin Michaud. Ayant démissionné des Crimes majeurs, Victor Lessard accepte de donner ses impressions à son ancienne partenaire, Jacinthe Taillon, sur la scène du meurtre d'un journaliste d'enquête. En parallèle, son mentor, Ted Rutherford, lui fait une révélation troublante à propos du passé de son père, Henri Lessard. Pris pour cible dans un attentat, Victor doit bientôt disparaître pour assurer sa sécurité et celle de ses proches.



L'appart de ma nouvelle vie, Catherine Bourgault. Quand Maxim plaque tout pour fuir son passé trouble, elle loue une chambre sur Internet en espérant que l'endroit ne lui réserve pas trop de mauvaises surprises. Quinze heures de train plus tard, elle ne s'attend pas à débarquer dans un appart occupé par deux hommes. Tant pis : la jeune femme restera ici en attendant de trouver mieux. Ce qui importe, c'est habiter assez loin pour ne pas être retrouvée...



Ces titres sont également offerts en livre numérique écrit et en livre audio. Rappelons que les livres audio se trouvent sous « Livres numériques » dans le menu du catalogue en ligne de la bibliothèque.

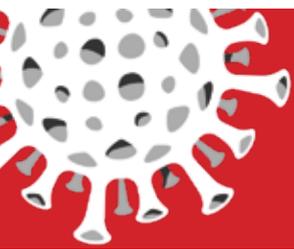


La bibliothèque est là pour vous, à distance!

Envie de pratiquer un passe-temps, de faire de l'enrichissement personnel ou de parfaire vos connaissances sur un sujet en particulier? La bibliothèque offre aux clientèles de tous âges de nombreuses ressources électroniques sur son portail en ligne, dont :

- cours de langues (p. ex., anglais pour jeunes);
- astuces et trucs à fabriquer à la maison;
- cours de musique ou de chant;
- prêts de livres numériques;
- ressources éducatives pour les jeunes à la maison :
 - Polygone : jeux et exercices en ligne pour apprendre le français (1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire) et les mathématiques (1^{er} et 2^e cycles du primaire);
 - eduMedia : animations interactives et vidéos pour apprendre les sciences au primaire et au secondaire.

Pour y accéder, rendez-vous au www.boisbriand.ca » Services en ligne » Bibliothèque » Catalogue en ligne.



COVID-19 :

Avant de vous déplacer, vérifiez la tenue des événements et des activités auprès de la Ville – boisbriand.ca – ou des organismes concernés.



Activités pour les 50 ans +



Vignoble Rivière du chêne, forfait Expérience

Dégustation de cinq vins, visite du vignoble et de la cuverie, dégustation de produits du terroir. Places limitées.

Résident : 35 \$

Inscription : www.boisbriand.ca

Non-résident : 65 \$

Inscription : 450 437-2727

29 juillet | Départ à 12 h 15, retour vers 16 h



Excursion en train – ORFORD EXPRESS

Une balade qui vous laissera bouche bée lors de la saison des couleurs. Billet de train, dîner trois services, animation musicale à bord et capsules informatives. Places limitées.

Résident : 120 \$

Inscription : www.boisbriand.ca

Non-résident : 175 \$

Inscription : 450 437-2727

8 octobre | Départ à 7 h 45, retour vers 18 h



Taxibus

Le moyen idéal pour vous déplacer vers vos activités préférées!

Tous les mercredis, les citoyens de Boisbriand âgés de 65 ans et plus peuvent bénéficier d'un transport personnalisé en taxibus pour se déplacer à l'intérieur de la ville et se rendre à certains établissements de santé. Le service est offert au coût de 1 \$ par déplacement, c'est-à-dire 1 \$ pour l'aller et 1 \$ pour le retour, et ce, pour chaque destination.

Comment profiter de ce service?

Vous devez vous inscrire au Service des loisirs de la Ville de Boisbriand en présentant une preuve d'âge et de résidence.

Information : 450 437-2727

Pour un été éclaté

Cet été, tu as envie de te divertir avec tes amis et de vivre une expérience amusante?

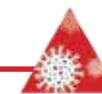
Consulte la programmation des semaines thématiques et des sorties à la carte offertes par l'équipe du Service des loisirs à la page 13.



Un gros merci à Ariane Croels, qui a fait son stage en techniques de travail social à la Maison des jeunes. Son temps, son énergie et son oreille attentive ont été grandement appréciés par les jeunes de la communauté.

À venir :

1^{er} juin : Assemblée générale annuelle



COVID-19 :

Les locaux de l'organisme sont fermés, mais vous pouvez communiquer avec les intervenantes sur les réseaux sociaux (Instagram et Facebook) durant les heures habituelles d'ouverture de la Maison des jeunes (du mardi au samedi soir).

Information : 450 434-7632, www.facebook.com/sodarrid

Le retour de Frais de la ferme

L'aile du Regroupement des gens d'affaires de Boisbriand (RGAB) de la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-De Blainville (CCITB) est fière d'accueillir les entreprises qui s'établissent à Boisbriand en leur remettant une trousse de bienvenue contenant une foule d'information utile pour leur intégration ainsi que des cadeaux leur permettant de découvrir la région. La mairesse Marlene Cordato était présente lors de la remise de cette trousse à Frais de la ferme. Bon succès!

Après avoir été la proie des flammes en juin 2019, l'entreprise familiale Frais de la ferme inaugurerait la réouverture de son commerce maintenant situé dans le local laissé vacant par le Marché Esposito.

Produits et services offerts : fruits et légumes frais, gamme sélectionnée d'aliments sains et raffinés, vaste choix de charcuteries et de fromages, produits en vrac, boulangerie, boucherie, poissonnerie, service de traiteur, etc.

392, ch. de la Grande-Côte
450 437-4774
www.fraisdelafirme.ca

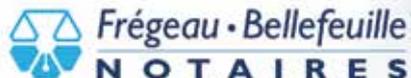


COVID-19 : les commerces s'adaptent

Dans le but de soutenir les commerçants sur son territoire et d'aider les personnes en isolement, la CCITB a mis en ligne un groupe Facebook visant à faire connaître les commerçants et les entreprises qui offrent la livraison, le ramassage ou des services en ligne. Bravo pour cette initiative qui profite autant à la communauté d'affaires qu'aux clients confinés à domicile!

J'  **BOISBRIAND**
pour ses commerces

J'  **BOISBRIAND**
pour ses restaurants

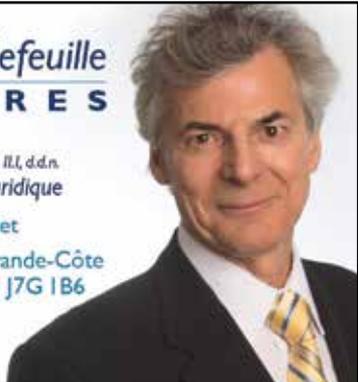


Frégeau • Bellefeuille
NOTAIRES

Robert Frégeau, III, d.d.n.
Notaire et conseiller juridique

rfregeau@notarius.net

225, chemin de la Grande-Côte
Boisbriand (Québec) J7G 1B6
Tél. : 450 437-7220
Fax : 450 437-3343



ON VOUS VOIT
COMME PERSONNE

OPTO Polyclinique 640
RÉSEAU 2000, Cours le Corbusier
450.434.6613

Dr Dominique Caron, Dr Christiane Carmel, Dr Caroline Lemoine,
Dr Francis Leroux et Dr Julie Proulx, optométristes



Nadine
—Prévost—

Je m'occupe de tout!
Expertise & services personnalisés

Courtier immobilier
C. 514.668.0813
nadineprevost.com



BLAINVILLE
FORD



blainvilleford.com | 450-430-9181

600 boul. Curé-Labelle, Blainville, QC CANADA J7C 2H9

Devenez propriétaire



Outil en ligne : Ma première maison

Laissez-vous guider à chaque étape de l'achat de votre première maison.

Connectez-vous à l'application mobile ou à AccèsD,
section *Mon toit*.



Desjardins

Caisse Thérèse-De Blainville

450 430-6550

Cet espace vous est réservé.

Information : 450 435-1954, poste 298



Le meilleur choix
Depuis 1983

Vous trouvez
une grande
sélection
de produits
de l'érable



TOUT.
POUR VOUS
SUCRER
LE BEC! 🍁



**Visitez-nous au igadaigle.com
et faites de belles découvertes!**

SAINTE-THÉRÈSE
450, rue Blainville Est • 220, rue Saint-Charles

BOISBRIAND
25, boul. des Entreprises • 2605, rue d'Annemasse